

**RESIDENCE AUTONOMIE DE LA ROSELIERE – ACCEPTATION D'UN DON
D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE PAR LA SOCIETE D MULTIPLE**

DELIBERATION N° 40

Date : MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

La société D MULTIPLE propose à la Direction de la Résidence Autonomie de la Roselière de faire don d'une table de tennis de table au bénéfice des résidents.

La Direction Générale du CCAS propose au Conseil d'Administration d'accepter ce don en nature et d'autoriser Monsieur le Président à augmenter l'actif de la structure de l'ensemble du mobilier donné, avec une valeur vénale globale égale à 0€.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Transmis et publié dans les délais légaux

Wattrelos, le 23/09/2026
Le Maire, Président du CCAS

Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

23 SEPTEMBRE 2026– 18H00

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre 2026 à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAERT, Président du CCAS à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 19 septembre 2026, soit trois jours francs auparavant.

Etaient présents :

Monsieur Dominique BAERT, Président

Monsieur Tarik MEKKI, Vice-Président,

Mesdames, Vanessa BLICQ, Marjorie BOUGHARI, Michèle COQUELLE, Jocelyne LEFEVRE, Nathalie SPRIET,

Messieurs, Pierre DESSAUVAGES, Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL,

Sont excusés :

Absence excusée avec pouvoir :

Mesdames, Evelyne VANDAMME, Martine LEBLANC, Sarah NEYRINCK,

Absence excusée sans pouvoir :

Absence :

Monsieur Nazzario SANTAMARIA, Directeur, est secrétaire de séance, conformément au règlement intérieur.